



Municipalité
Issoudun

Compte rendu

Rencontre du Comité de liaison de la municipalité d'Issoudun
Complexe iSoud1 Gravité Actions Sports
11 juin 2018 - 19h30

Membres présents :

Mme Annie Thériault, Mairesse d'Issoudun
M. Hubert Rousseau, propriétaire Complexe iSoud1 Actions Sports
M. Alain Garnier, résident
M. Pierre Bilodeau, résident
Mme Nadège Labrecque, résidente
M. Mathieu Forget, animateur
M. Jean-François Messier, Conseiller, Municipalité d'Issoudun
Mme Marie-Noëlle Bélanger, résidente

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Forget remercie la présence de tous, valide les points à l'ordre du jour et offre la possibilité d'en faire l'ajout. Aucun point n'est ajouté.

2- Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 2 mai 2018

On tient pour acquis que le compte-rendu a été lu. On revient sur des éléments à corriger.

On ajoute au point 5 que la piste principale peut en moyenne accommoder 25 motos par groupe en plus d'une douzaine de petites motos sur la petite piste. Le maximum de grosses motos admissibles en même temps sur la piste est de 40, mais il s'agit d'une situation exceptionnelle qui peut arriver principalement en compétition.

Le mot réglementation prend toujours un accent aigu. Le ministère de l'Environnement devrait être modifié par « ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

M. Forget rappelle que si les membres du comité désirent se faire remplacer lors de leur absence, ils doivent remplir le formulaire à cet effet et lui remettre par courriel.

Report d'événement d'Isoud1 GAS

Mme la mairesse explique la décision du conseil d'accepter le report au 15 juillet de l'événement qui a dû être annulé pour cause de mauvaises conditions météorologiques au mois de mai. Le règlement 2017-02 sera modifié pour exiger les dates de ces reports en même temps que les dates des événements.

3- Présentation et discussion concernant la mise en place du processus de veille

Normalement, une veille d'observation est effectuée à 100% par l'exploitant parce qu'habituellement en industrie. Après discussion avec M. Rousseau, M. Forget comprend que ce n'est pas sa réalité et qu'il serait difficile de l'appliquer de la même manière. En parallèle, une certaine veille a été effectuée l'an dernier par quelques citoyens du rang Pierriche en collaboration avec la municipalité.

Objectifs :

Le présent programme de veille sociale vise à documenter avec constance et de façon régulière dans le temps certaines nuisances signalées par le voisinage du site iSoud1 Gravité Actions Sports.

L'application assidue de ce programme de veille sociale permettra à l'entreprise de cumuler un ensemble d'observations et de données afin de mieux diagnostiquer ses activités pouvant être source de nuisances, ainsi que de suivre l'évolution de ses opérations et de ses efforts de bon voisinage.

Réalisé sur une base volontaire, ce programme de veille sociale ne dispense en rien l'entreprise du respect des exigences légales et réglementaires propres à ses activités, pas plus qu'il ne peut être utilisé à de telles fins.

Les résultats de la veille seront compilés et déposés au Comité de liaison à titre de suivi et à des fins de discussion.

L'enjeu principal de notre veille : comment aller chercher les informations avec constance et régularité? Les employés de la piste n'ont pas la possibilité de faire une veille à intervalles soutenus. L'objectif principal est de documenter les éléments problématiques. Les résultats de la veille seront déposés au comité de liaison pour discussion. Les citoyens (5 à 10 dispersés sur le territoire) seront appelés à s'impliquer dans cette veille tous les jours. Le promoteur prendra en note les éléments particuliers tels que des motos bruyantes ou la présence de pilotes experts de manière à déterminer quels sont les facteurs les plus aggravants au niveau du bruit. Est-ce le nombre de motos, le type de pilotes, les conditions météorologiques? Les données du promoteur pourront être collationnées avec celles de citoyens.

Par rapport à la veille de l'an dernier, M. Forget par expérience suggère de noter le bruit sur une échelle de 1 à 5. Des données particulières devront également être notées (ex tracteurs au champ). M. Forget recommande l'installation d'une

station météorologique : taux d'humidité, direction des vents, force des vents, bourrasques. Il reste à déterminer qui pourrait gérer cette station.

Il y aurait 5 stations d'observation dispersées sur le territoire dont 4 sur le rang Pierriche (2 à l'ouest, une au centre et une à l'est) et une au village. Il serait bien que deux maisons effectuent la veille autour de chaque station d'observation, de manière à ce que les données proviennent de plus d'une personne pour une meilleure appréciation. Il n'est pas nécessaire que tous prennent les données à la même heure. On suggère de faire rentrer le tout sur une page à raison de une ligne/une journée. La municipalité, en collaboration avec les gens du comité, intégrera toutes les données et les transfèrera à M. Rousseau qui pourra ensuite y ajouter ses propres informations pour colliger le tout et déterminer les informations intéressantes qui en ressortent. Le tout sera ensuite transféré et expliqué au Comité de liaison à chaque réunion avec les solutions à appliquer ou les statistiques de fréquence.

Mme Labrecque sera responsable de trouver les volontaires pour la station. On propose une plateforme web de partage d'un document où toutes les données seront compilées. Certains citoyens pourraient avoir une version papier et mesdames Labrecque et Bélanger pourraient s'occuper de les compiler pour ces citoyens. M. Garnier est intéressé à faire l'analyse des données. M. Rousseau considère que d'entrer les données dans le fichier aux deux semaines est raisonnable pour lui. Mme Labrecque s'occupera du processus de veille (document partageable, etc.).

4- Présentation et discussion concernant la mise en place d'un processus d'amélioration continue

Toutes les plaintes formulées à l'entreprise, par courriel ou boîte vocale, seront analysées avec rigueur. Si la municipalité reçoit une plainte, elle la transfère à M. Rousseau. Un suivi sera effectué par le promoteur auprès de la municipalité et du Comité de liaison grâce à un registre des plaintes afin de permettre l'identification des potentiels d'amélioration. Les conditions météorologiques ainsi que l'intensité des activités seront prises en considération dans ce rapport.

Un rapport annuel sera produit par le promoteur et déposé à la municipalité ainsi qu'au Comité de liaison.

Un modèle de formulaire est proposé pour les plaintes. M. Rousseau suggère l'ajout de la circulation automobile dans les types de nuisance. Il est important que ce soit indiqué sur le formulaire que la plainte ne sera pas traitée individuellement, qu'elle vise un processus d'amélioration. La municipalité doit analyser quelle sera la meilleure manière de donner l'accès aux citoyens au formulaire sur son site web (idéalement un formulaire à remplir directement sur le site web qui est envoyé automatiquement en copie à M. Rousseau ou lien google form pour lequel la municipalité relaie automatiquement une copie à M. Rousseau ou autre).

5- Présentation par iSoud1 Gravité Actions Sports d'un plan d'amélioration portant sur la réduction des nuisances et l'accroissement des retombées positives auprès de la communauté issoudunoise

M. Rousseau dépose auprès du comité *un plan d'amélioration sur la réduction des nuisances et l'accroissement des retombées positives auprès de la communauté issoudunoise*. Il explique que la clientèle usagée doit être éduquée à diminuer le bruit. Il propose de sensibiliser les gens à se montrer responsables de leur moto et de leurs comportements à l'aide de panneaux.

Il s'engage également à vérifier les motos afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes, mais que même dans l'affirmative, la conscientisation au bruit excessif sera effectuée. Il y aura également une surveillance des conditions météorologiques problématiques afin d'exercer une vigilance particulière dans ces conditions. Le personnel en place (2 personnes à temps partiel) sera formé pour effectuer les tests sur les motos visant à interdire l'accès aux motos qui ne respectent pas les normes. M. Rousseau enverra la procédure.

À Issoudun, nous sommes une exception en matière de discussion citoyen/municipalité/promoteur. Les mesures mises en place ici seront transférées et promues par la Fédération des motos hors route de manière à améliorer avec le temps la compréhension de l'ensemble des usagers. Un guide des bonnes pratiques pour les coureurs sera également distribué (quoi ne pas faire : se promener inutilement, « rincer » les moteurs au départ, etc.). Des améliorations techniques pourront être ajoutées au fur et à mesure pour diminuer les zones les plus bruyantes. La veille sociale pourra amener des données intéressantes à cet effet.

La mise en place d'un mur-écran va également avoir un impact. Les discussions sont amorcées entre Englobe et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Si tout va bien, le mur serait érigé au début de l'hiver.

Du côté des implications communautaires, la piste de BMX est ouverte. M. Rousseau travaille actuellement à la mise en place du petit lac de baignade et d'un petit parc pour enfants avec une tyrolienne. Il prévoit organiser des activités d'initiation au BMX et voudrait bien que les organisations telles que le Terrain de jeux ou la Maison des jeunes y viennent de même que la réalisation d'une journée portes ouvertes.

Il aimerait organiser des activités de crosscountry en partenariat avec les écoles, les municipalités, les comités de loisirs, etc. Le canicross et les activités extérieures hivernales pourraient faire partie des événements spéciaux organisés.

M. Forget suggère que M. Rousseau puisse rencontrer le comité des activités d'Issoudun afin que les gens intéressés se parlent et se donnent pour objectif l'organisation d'une activité.

Ultimement, M. Rousseau espère convaincre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accepter le motocross et/ou le BMX comme sport afin de l'intégrer aux programmes de sport-études.

6- Date de la prochaine rencontre

17 septembre 2018, 19h30 à la salle du conseil situé au 268, rue Principale à Issoudun.

7- Varia

M. Forget précise que son mandat se terminait avec la réunion de ce soir. Le conseil municipal devra se pencher sur la suite. Le Comité mentionne et appuie l'importance du rôle du médiateur, d'animateur et de responsable des suivis du Comité. M. Forget continuera de faire le suivi pour la période estivale.

Fin de la réunion : 21h38

Suivis à faire

Actions à accomplir	Responsables	Échéance
Trouver les citoyens qui participeront à la veille d'observation et assurer la mise en place d'un tableau de prise de données simple et facile à compiler	Mme Nadège Labrecque	29 juin 2018
Compléter la prise de données avec des infos météorologiques et l'achalandage de la piste	M. Rousseau	À partir du 29 juillet 2018
Compilation des données d'observations	Mmes Labrecque et Bélanger	À partir du 18 juillet 2018
Analyse des données	M. Garnier	À partir du mois d'août 2018
Mettre en place un formulaire de plainte et en assurer l'accessibilité aux citoyens	Municipalité d'Issoudun Mme Thériault	29 juin 2018
Rencontre avec le Comité des activités d'Issoudun afin de déterminer les activités de loisir à venir sur le site	M. Rousseau et Mme Bélanger	Été 2018

* Le responsable d'une action ne signifie pas qu'il doit la réaliser seul. Il peut en déléguer la réalisation à d'autres personnes